



SG-SFI, CH - 3003 Berne

Gouvernements cantonaux
Partis politiques
Associations faïtières des communes, des villes et des régions de montagne
Associations faïtières de l'économie
Autres milieux concernés

Berne, le 10 juillet 2006

Réforme structurelle de la prévoyance professionnelle - Rapport du Conseil fédéral - Mesures pour les travailleurs âgés : procédure de consultation

Mesdames et Messieurs,

Le Conseil fédéral a chargé le DFI, le 5 juillet 2006, de consulter les cantons, les partis politiques, les associations faïtières des communes, des villes et des régions de montagne qui œuvrent au niveau national, les associations faïtières de l'économie qui œuvrent au niveau national et les autres milieux concernés sur la réforme structurelle de la prévoyance professionnelle et des mesures pour les travailleurs âgés. La procédure de consultation a lieu du 10 juillet au 31 octobre 2006.

Le projet de révision contient les nouveautés suivantes :

- a) le renforcement de la surveillance et de la haute surveillance par la cantonalisation ou la régionalisation de la surveillance directe ;
- b) la création d'une commission fédérale de haute surveillance, indépendante administrativement et financièrement du Conseil fédéral, avec un secrétariat indépendant mais rattaché administrativement à l'OFAS ;
- c) des mesures destinées à favoriser le maintien des travailleurs âgés sur le marché du travail.

Les grandes lignes de l'avant-projet ont été approuvées par la Commission LPP. Vous trouverez en annexe le projet de loi et le rapport explicatif correspondants qui vous fourniront toutes informations utiles sur cette révision.

Nous vous prions de bien vouloir adresser votre prise de position jusqu'au **31 octobre 2006** au plus tard à l'Office fédéral des assurances sociales, domaine d'activité Prévoyance vieillesse et survivants, Effingerstrasse 20, 3003 Berne (Fax 031 324 06 83; courriel : erika.schnyder@bsv.admin.ch) et vous remercions de l'attention que vous prêterez à ce projet.

Veuillez agréer, Mesdames et Messieurs, l'assurance de notre haute considération.

Pascal Couchepin
Conseiller fédéral

Annexes :

- projet mis en consultation et rapport explicatif
- liste des organisations consultées

D'autres exemplaires peuvent être commandés à l'adresse suivante :

Office fédéral des constructions et de la logistique

Division Diffusion

Section Vente

3003 Berne

Tél. : 031 325 50 50 / Fax : 031 992 00 23/24

ou pour la version électronique : <http://www.admin.ch/ch/f/gg/pc/pendent.html>